

SIBAM

Quartier Bédelin Auberge Neuve 13124 PEYPIN Tél: 04.42.04.65.43

MANDAT DE PRELEVEMENT

+ RIB à joindre obligatoire

Régie des eaux et de l'assainissement Du Bassin Minier et du Garlaban

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h00 et de 13h30 à 16h30 <u>N° SIRET</u> : 83438174100018 <u>Code APE</u> : 36002 Formulaire à nous retourner par mail à : <u>mutation@sibam.fr</u>

N° SIRET: 83438174100018 Code APE: 3600Z			<u>mutation@sibam.fr</u>	
N° ABONNE PO	INT D'INSTALLATION	N° de série du COMPTEUR		REF FACTURE
Vous êtes <u>Type de mandat</u>		<u>lat</u>	<u>Mode de prélèvement choisi</u>	
□ locataire □ Mandat initial			☐ A ECHEANCE (2 fois par an)	
□ propriétaire	☐ modification coordo bancaires	coordonnées		0 de chaque mois de Février à
- Au bout of - La demail En signant ce formulaire de mandat, compte conformément aux instruction	vous autorisez le SIBAM à envoye ons du SIBAM. ■ Vous bénéficiez d	paiement par tre faite IMPI er des instructio du droit d'être r	prélèvement sera auto ERATIVEMENT avant ns à votre banque pour détendement de la votre banque pour det emboursé par votre banque	omatiquement annulé. le 01/08 de l'année en cours iter votre compte et votre banque à débiter votre selon les conditions décrites dans la convention suivant la date de débit de votre compte pour un
	DU TITULAIRE DU COMI	PTE A DEB	ITER	DESIGNATION DU CREANCIER
NOM Prénom : Date et lieu de naissance : Tél :				SIBAM Quartier Bedelin Auberge Neuve 13124 PEYPIN - France
Email: Adresse:				Identifiant créancier SEPA FR10ZZZ323616
Code postal / Ville :	1			<u>Type de paiement</u> Paiement Récurrent
DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER				
	INTERNATIONALE (IBAN)	releve d		ernationale de la Banque (BIC) ———————————————————————————————————
gné à :			Signature	
Date:				los prólèvemente ordonnés par la SIPAM = F

RAPPEL: En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par le SIBAM. ■ En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. ■ Je réglerai le différend directement avec le SIBAM. ■ Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. ■ Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.